

COHABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

UN ACCOMPAGNEMENT POUR GARANTIR LE SUCCÈS DES COLOCATIONS

Afin de bien cerner les attentes et désirs de chacun, le Parisolidaire met en lien des profils concordants de seniors et d'étudiants après étude des dossiers de candidatures et rencontres individuelles. Lorsque deux candidats se profilent, une rencontre est organisée au domicile du senior. Si les deux sont d'accord, la cohabitation est formalisée par la signature d'une convention et une charte du vivre-ensemble. L'association pose le cadre, assure un suivi tout au long de l'année et tient un rôle de conciliateur en cas de situation litigieuse.

En termes de ressources humaines, l'association fonctionne grâce au travail de deux salariées (ETP 1,6), de trois jeunes en service civique et de trois stagiaires de l'institut Bioforce. Ceux-ci ont pour missions principales l'étude des candidatures, les entretiens individuels et les rencontres à domicile des seniors, l'organisation des rencontres entre jeunes et moins jeunes, la formalisation de la cohabitation par la signature d'une convention et lecture de la charte du vivre-ensemble, la gestion du suivi administratif, la rencontre avec les partenaires locaux et l'élaboration d'un plan de communication. L'activité du Parisolidaire est particulièrement importante de juin à octobre, et ce du fait du calendrier universitaire.

DES DIFFICULTÉS À SURMONTER POUR DES BÉNÉFICES INCONTESTABLES

L'une des difficultés principales résidant dans le projet concerne la réticence des personnes âgées et leur hostilité quant au projet d'héberger un jeune qu'ils ne connaissent pas à leur domicile. La solution pour surmonter cet obstacle est avant tout le temps passé pour rencontrer la famille, les professionnels, les collectivités afin de démontrer les impacts positifs du vivre-ensemble via l'intergénération.

L'association relève une amélioration de l'état psychologique des personnes âgées qui cohabitent avec un jeune. Cet état est lié à la stimulation au quotidien du lien social et intergénérationnel, générant des moments de partage, des échanges et de belles rencontres. Les seniors prennent plus le temps de manger (on mange mieux quand on est deux !) et sollicitent moins leur entourage puisque la présence d'un jeune le soir et la nuit soulage les aidants familiaux.



Le Parisolidaire Lyon

Ville Amie des Aînés depuis 2009
Lyon (69)

OBJECTIFS :

- Contribuer au vieillissement en bonne santé par la cohabitation intergénérationnelle.
- Créer du lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

PRATIQUE :

- Permettre la création de binômes jeune / senior afin d'encourager la cohabitation intergénérationnelle.
- Accompagner les binômes pour éviter les tensions.

Cette action est innovante car elle répond à des besoins de sociétés identifiés tels que l'isolement des âgés et la pénurie de logement pour les jeunes. Elle génère du lien social au quotidien et rassure le senior et ses aidants.

UN BILAN POSITIF

Chaque année, une augmentation de 20 % du nombre de seniors hébergeurs est enregistrée. Le taux de renouvellement est par ailleurs de 90 %, sachant que les autres 10 % concernent des décès ou départ en institution. En 2015, ce sont 75 conventions qui ont été signées entre un jeune et un senior cohabitant.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Lyon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

